

CAHIERS DE LA
MÉDITERRANÉE

Cahiers de la Méditerranée

71 | 2005

Crises, conflits et guerres en Méditerranée (Tome 2)

La guerre d'Algérie dans les relations Franco-espagnoles

Enjeux spécifiques et éléments de comparaison avec l'Italie

Anne Dulphy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/934>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2005

Pagination : 31-47

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Anne Dulphy, « La guerre d'Algérie dans les relations Franco-espagnoles », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 71 | 2005, mis en ligne le 13 mai 2006, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/934>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

La guerre d'Algérie dans les relations Franco-espagnoles

Enjeux spécifiques et éléments de comparaison avec l'Italie

Anne Dulphy

- 1 La diplomatie traditionnelle de l'Espagne et de l'Italie partage une même ambition de servir de pont entre l'Orient et l'Occident, à laquelle la remise en cause de la puissance impériale française en Afrique du nord confère une nouvelle actualité. Comparer le retentissement de la guerre d'Algérie dans les relations que ces deux pays entretiennent avec la France pourrait donc sembler séduisant, d'autant que l'on retrouve dans leur attitude les mêmes fluctuations entre politique de bon voisinage avec les pays arabes et solidarité occidentale, facilités données au FLN et appui des thèses françaises à l'ONU. La récente mise au point de Stéphane Mourlane sur le volet franco-italien invite toutefois à centrer le développement sur le cas ibérique, le contrepoint de l'Italie en marquant l'originalité.
- 2 Alors que celle-ci cherche à tirer profit de son désengagement colonial, l'Espagne conserve des possessions africaines – la zone septentrionale du Maroc jusqu'à son indépendance le 7 avril 1956, le territoire d'Ifni, la province du Sahara, la Guinée et les deux présides – sans pour autant se définir comme une puissance impérialiste. La décolonisation marocaine offre donc au pouvoir franquiste l'occasion d'appuyer son crédit international naissant sur la vulnérabilité française et provoque, à partir de la déposition du sultan en août 1953, un regain de tension bilatérale qui contrarie l'esprit d'apaisement prévalant depuis le début de la décennie. Sur fond de rivalité des politiques arabes, les débuts de la guerre d'Algérie s'inscrivent dans l'arrière-plan chérifien. C'est au printemps 1957 que la position espagnole se rapproche des thèses françaises, cette convergence d'analyse s'exprimant aux Nations-unies alors même que la pression internationale s'accroît.
- 3 Toutefois, au contraire de la « *soeur latine* » italienne, l'Espagne ne peut y être rangée parmi les alliés indéfectibles et, de manière générale, sa coopération est conditionnée à une « politique d'égards », pour reprendre l'heureuse formule de Gaston Palewski. Si la mention de l'ambassadeur à Rome confirme que la perception au travers du prisme

algérien de l'ensemble de la diplomatie menée vis-à-vis d'un pays n'a rien de singulier, l'originalité vient de ce qu'elle a été entretenue côté franquiste par un constant marchandage et qu'elle a créé les conditions d'une réconciliation bilatérale.

I - 1954-1957 : la toile de fond marocaine

- 4 Pendant ses deux premières années, la guerre d'Algérie s'efface derrière l'hypothèque marocaine dans les relations franco-espagnoles : celle-ci les conditionne jusqu'à l'indépendance de l'Empire chérifien, puis la gestion concertée des conséquences pour les possessions africaines des deux pays constitue un levier utilisé par la France pour obtenir que le pouvoir péninsulaire amende ses positions pro-arabes et fasse preuve de solidarité occidentale.
- 5 La politique arabe du régime franquiste s'inscrit dans le tiers- mondisme opportuniste auquel il a recouru comme « *politique de substitution* »² pour assurer sa survie après que l'ONU l'eut exclu du concert international par la résolution du 12 décembre 1946. En effet, il a recherché une nouvelle légitimité en se faisant notamment le champion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes : les pays arabes, avec lesquels il a valorisé ses liens méditerranéens et signé des accords économiques, ont ainsi contribué à la levée des recommandations discriminatoires le 4 novembre 1950 ; la volonté de s'assurer leur amitié pour parfaire la normalisation internationale a ensuite été marquée par le voyage du ministre des Affaires extérieures Alberto Martín Artajo au Proche-Orient au printemps 1952.
- 6 Dans ce contexte, l'Empire chérifien a été érigé en symbole de tous les Etats dont la souveraineté était bafouée par la domination impérialiste ; il constituait donc un élément de tension latent avec la France auquel la déposition du sultan donna une acuité brûlante, particulièrement durant les hivers 1954 et 1955³. Dès lors, les décideurs français en firent l'enjeu essentiel de leur politique espagnole, et plus largement méditerranéenne, une priorité nord-africaine encore renforcée par les événements en Algérie.
- 7 Du 1^{er} novembre 1954 à l'indépendance du Maroc, ni les dirigeants franquistes ni les journalistes de la presse péninsulaire ne séparent les deux territoires dans leurs analyses. C'est patent lorsqu'il s'agit de mettre en lumière l'identité originale de l'Espagne : « *la géographie nous indique que l'Afrique du nord et la péninsule ibérique forment un monde distinct, ayant une personnalité évidente ; un monde important et crucial. Il naît en Europe, semble vouloir être l'Afrique et meurt dans le désert du Sahara... Il constitue un tout géographique* »⁴ sur lequel l'histoire a tendu une trame faite d'interpénétrations constantes entre ses deux rives. Les formules abondent qui magnifient ce lien de confiance innée, d'action naturelle, en termes géopolitiques – « *charnière entre l'hispano-américanisme à l'Ouest et l'arabisme à l'Est* »⁵ – ou culturels – « *puissance charnière entre la Chrétienté et l'Islam* »⁶ – et qui soulignent son caractère exclusif – « *unique grand pont entre l'Orient arabe et le monde occidental* »⁷.
- 8 Cette prérogative est à la fois la justification et l'ambition d'une politique qui consiste à « *jouer un rôle éminent en Afrique du nord* » en y défendant les jeunes nationalismes. Aussi le contentieux marocain est-il également sous-jacent dans la virulente dénonciation de l'action française en Algérie. La presse évoque un rejet général et spontané du système colonial dont elle critique notamment l'échec social et la dénationalisation des groupes ethniques, et dénonce le scandale de la terreur répressive ; elle distingue les colons d'origine espagnole, développant largement la thèse africaniste de leur collaboration pacifique avec la population musulmane. L'ambassadeur Guy de la Tournelle lui accorde une attention d'autant plus vive que, dans un régime dictatorial, elle reflète les vues

officielles et il s'irrite de ses « *tableaux apocalyptiques de la situation* »⁹ et de ses « *vues anticolonialistes* »¹⁰. Quant au pouvoir franquiste, après avoir semblé considérer que la première inscription de la question algérienne fin septembre marquait la victoire de l'auto-détermination des peuples sur un impérialisme caduc¹¹, il prend explicitement position en avril 1956 pour « *l'émancipation des... peuples méditerranéens* »¹².

- 9 A la fin de cette année, l'un des premiers bureaux de la rébellion algérienne à l'étranger est installé à Madrid. La péninsule est largement ouverte aux nationalistes auxquels des armes sont livrées, au moins indirectement. A cet égard, la situation est donc assez proche de celle de l'Italie, base arrière du FLN. En août 1957, une note interne du Quai d'Orsay s'inquiète encore de cette « *attitude d'opposition ouverte* » qu'elle explique par les ambitions au Maghreb d'une Espagne confortée par la vulnérabilité de la France rivale, par ses amitiés arabes et son alliance avec les Etats-Unis¹³. A cette date, pourtant, est perceptible une évolution qui s'articule autour de plusieurs tournants. Ceux-ci sont commandés par la conjoncture internationale mais résultent aussi d'initiatives diplomatiques.
- 10 La première inflexion remonte à novembre 1955 lorsque l'idée d'une « *pré-négociation* » secrète aux pourparlers franco-marocains, suggérée par Paris, est acceptée ; l'accession imminente du Maroc à l'indépendance, et par conséquent la perte de la zone espagnole, marquent en effet les limites de la politique suivie et conduisent Alberto Martín Artajo à déclarer à l'ambassadeur italien sa volonté « *de rechercher avec la France la sauvegarde d'intérêts communs, entente d'autant plus indispensable que l'Afrique (est) désormais l'enjeu de la politique soviétique* »¹⁴.
- 11 Ces pourparlers techniques ne s'engagent pourtant qu'à l'été 1956, après que des assurances ont été obtenues à propos de l'Algérie, et sont confiés à des experts militaires. Le 15 mai, en effet, le secrétaire d'Etat Maurice Faure est convenu avec Guy de la Tournelle de la nécessité d'alerter le « *gouvernement espagnol sur les conséquences très sérieuses que pourrait avoir pour lui une attitude déterminée de soutien à la cause de l'indépendance algérienne. Autant, dans l'affaire marocaine, où ses intérêts sont engagés, nous pouvons comprendre que l'Espagne défende des points de vue qui ne s'identifient pas avec les nôtres, autant nous sommes en droit de nous étonner que sur l'Algérie, territoire français, elle prenne une position qui l'isole complètement parmi les nations occidentales et tend à l'aligner sur celles de l'Egypte* » ; ses nouvelles responsabilités à l'ONU et le risque encouru par ses dernières possessions outre-mer sont avancés comme arguments, mais l'arrêt des attaques sur le terrain algérien est surtout posé comme la condition à « *une coopération sérieuse entre les deux pays sur les questions marocaines* »¹⁵.
- 12 Or cette solidarité objective, avec pour but le maintien de l'Espagne dans la zone saharienne, contribue avec d'autres facteurs – notamment l'urgente dépendance de l'aide américaine – à l'infléchissement pro-occidental effectivement observé¹⁶, et concrétisé le 21 août par l'entretien accordé par Christian Pineau à son homologue franquiste. Toutefois la révision n'est qu'amorcée au plan bilatéral puisque Alberto Martín Artajo est seulement prêt fin 1956 « *à envisager... une collaboration... qui pourrait débiter modestement et poursuivre des objectifs limités* »¹⁷. « *Un climat de hargne et de mauvaise humeur* »¹⁸ est aussi entretenu par les milieux – la vieille garde phalangiste francophobe, le ministère de l'Information, les diplomates tournés vers le monde arabe – qui veulent entraver le rapprochement souhaité par les autorités militaires, au premier rang desquelles le ministre et général

Muñoz Grandes¹³, ou les responsables des Affaires étrangères au nom de la préservation de la puissance espagnole en Afrique.

- 13 En suggérant fin mai 1956 de demander « un gage de loyauté à l'égard des intérêts occidentaux en Afrique », c'est-à-dire de surenchérir sur la démarche diplomatique effectuée le 19 mai qui ne réclamait pas un soutien mais seulement que soit mis un terme aux prises de position hostiles, Guy de la Tournelle reflète l'importance que les autorités françaises accordent aux votes exprimés à l'ONU¹⁴ : « l'attitude de l'Espagne en présence des démarches du groupe arabo-asiatique... pourrait constituer (ce) test »¹⁵. Le 7 juin, le ministre Christian Pineau lui prescrit de solliciter une « position de principe » puis, « sans lier expressément », de proposer l'ouverture d'échanges de vues non seulement sur les problèmes au Maroc mais aussi sur les relations économiques et militaires¹⁶.
- 14 Si des assurances sont effectivement obtenues, conformément aux déclarations faites peu avant à New York par Alberto Martín Artajo et le délégué José Félix de Lequerica qui plaçaient l'Algérie dans le domaine réservé de la France, le premier n'en reste pas moins fidèle à une rhétorique tiers-mondiste comme l'atteste son premier discours à la tribune de l'ONU, le 20 novembre suivant, marquant l'appui accordé « aux Etats récemment admis et qui ont secoué les chaînes du colonialisme et des protectorats »¹⁷. La XI^{ème} session donne toutefois lieu à des manifestations de ralliement à la thèse française favorisées, d'un côté, par une forte pression diplomatique et, de l'autre, par l'action personnelle du délégué espagnol qui semble interpréter ses instructions dans le sens le plus ouvert¹⁸.
- 15 Devant la première commission, il appuie son discours sur le principe intangible de non-ingérence ; tout en marquant la solidarité de l'Espagne, « pays intermédiaire entre l'Europe et l'Afrique...pont entre l'Occident et le monde arabe », avec ce dernier, il exprime sa confiance à la France pour une solution libérale d'un problème qu'il n'estime pas à proprement parler d'ordre colonial tant est important l'élément européen qui a œuvré au développement : « l'Algérie fait partie de la France. Mais... ce n'est ni un Etat arabe ou musulman, ni une province française, c'est quelque chose de différent et d'unique »¹⁹. Sa position n'est donc pas dénuée d'un souci de compromis qui s'est retrouvé dans ses votes de février 1957 : il a pris position contre le projet du groupe afro-asiatique reconnaissant le droit à l'autodétermination du peuple algérien, pour le texte latin – présenté notamment par l'Italie – exprimant l'espoir d'une « solution pacifique et démocratique », mais s'est abstenu sur l'appel à une négociation entre la France et le « peuple algérien » déposée par le Japon, la Thaïlande et les Philippines.
- 16 Les Nations Unies constituent au terme de cette première séquence un bon observatoire pour distinguer la position des deux Etats méditerranéens voisins de la France : de l'un, l'Italie, elle attend et obtient un appui sans réserves, assorti d'un contact très étroit entre les délégations, quelles que soient par ailleurs les ambiguïtés des autorités démocrates-chrétiennes ; de l'autre, l'Espagne, elle recherche une compréhension accrue. C'est ainsi que, début février 1957, l'ambassadeur d'Italie à Madrid fait savoir au secrétaire général franquiste « le prix qu'attacherait son gouvernement à un vote de l'Espagne confirmant la solidarité occidentale sur la question algérienne » ; le marquis de Santa Cruz ne cache pas l'embarras de son pays, annonçant une abstention qui s'apparenterait à « un appui déguisé »²⁰.
- 17 Le tournant décisif se produit lorsque, fin février, le général Franco décide un remaniement qui porte aux affaires, à la grande satisfaction des diplomates français, « une nouvelle équipe ministérielle, jeune et consciente de la mission européenne de son pays, (qui) s'est

trouvée dans une conjoncture favorable pour affirmer sa solidarité avec le bloc occidental et en particulier avec la France, à la fois afin de se dégager d'un tête à tête trop inégal avec les Etats-Unis et de renforcer (les) intérêts communs tant en Europe qu'en Afrique »¹⁸. Le remplacement immédiat du directeur général de la Presse au ministère de l'Information, Juan Gómez Aparicio, met un terme aux campagnes hostiles à la France en Algérie : le caractère patriotique de son action est pour la première fois souligné, de même que la contribution des colons espagnols à l'oeuvre coloniale et civilisatrice dont elle s'enorgueillit.

- 18 Les décideurs français saisissent cette occasion favorable pour élargir au plan diplomatique les échanges engagés sur le terrain militaire : le secrétaire général du Quai d'Orsay Louis Joxe se rend à Madrid le 11 juin 1957, avant que Fernando María Castiella n'accueille Maurice Faure à Saint-Sébastien le 24 août ; premier membre d'un gouvernement français à rencontrer officiellement un ministre franquiste, le secrétaire d'Etat ouvre la page de la collaboration économique et politique entre les deux pays¹⁹. Tel était l'objectif exprimé par son interlocuteur dès son arrivée au palais de Santa Cruz, « notamment en ce qui concerne la sécurité en Afrique du nord et dans les confins sahariens »²⁰.

II - 1958-1962 : entre convergence et marchandage

- 19 La réconciliation bilatérale, à laquelle contribue activement le nouveau ministre des Affaires extérieures, se traduit par une solidarité accrue à propos de l'Algérie ; celle-ci ne signifie pas que l'Espagne renonce à son dialogue privilégié avec l'islam – dont elle admet, désormais, n'être pas « l'unique interlocuteur valable... en Occident. L'Italie et la Grèce... sont également prédestinées à servir de tête de pont entre l'Europe et le monde arabe » – mais qu'elle l'insère « dans un ensemble occidental dont (elle) se sent de plus en plus solidaire »²¹. Connu comme vétéran de la Division bleue, décoré de la Croix de fer, et co-auteur des *Reivindicaciones de España* qui définissaient en 1941 l'expansionnisme de guerre franquiste, en particulier en Oranie, Fernando María Castiella est aussi un diplomate pragmatique et expérimenté pour qui le développement économique passe par une ouverture européenne dont la France peut être la clé. Les autorités françaises se réjouissent de cette convergence qu'elles observent avec attention et, plus encore sous la Vème République, s'attachent à conforter.
- 20 Retraçant en décembre 1959 l'évolution de la position officielle, le général Barroso, ministre des Armées et intime du Caudillo, montre avec netteté comment l'un des deux ressorts diplomatiques destinés à donner une légitimité internationale au régime franquiste, l'anticommunisme, a fini par primer sur l'autre, le tiers-mondisme :
- « le généralissime a été longtemps convaincu, ou du moins il a espéré, que l'Espagne pourrait jouer un rôle utile auprès du monde arabe, celui d'un intermédiaire entre l'Occident et le monde musulman . Mais, dans son esprit, il ne peut être question que cela se fasse au détriment de la France en Algérie ou de l'Europe en général en Afrique, au détriment d'une solidarité qui est plus importante et plus nécessaire que tout le reste ». Le continent africain se trouve actuellement menacé dans son ensemble par toutes les forces du communisme et de la subversion. C'est un fait que nous avons été obligés de constater et qui a entraîné dans notre politique une véritable volte-face »²².
- 21 L'analyse de la situation en Algérie est dorénavant placée sous le signe de la menace représentée par l'expansion communiste et cette orientation alignée sur la thèse française bénéficie depuis l'année précédente d'un « appui personnellement donné par le général Franco »²³, alors même que désormais les Etats-Unis la « réfutent...clairement » comme l'a démontré Samya El Mechat²⁴. Ainsi, accueillant en avril 1958 un journaliste

français pour la première fois depuis la guerre civile, a-t-il exposé à Serge Groussard – dans une interview publiée par *Le Figaro* le 13 juin – la conjonction d'intérêts créés entre les deux pays par le profond bouleversement en cours au Maghreb.

- 22 Au plan diplomatique, il a profité d'entretiens avec le secrétaire d'Etat américain à la Défense, M. Mac Elroy, et le ministre anglais du Commerce, sir David Eccles, pour louer la mission de défense du monde libre assurée par la France et, implicitement, réclamer qu'elle soit soutenue²². Comme il le précise en octobre 1959 lors de la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur français, Roland de Margerie, l'heure est à la cohésion de l'Occident²³.
- 23 La conférence de Tanger entre l'Istiqlal, le Néo-Destour et le FLN en mai 1958, marquée par la lutte pour l'indépendance, a contribué à forger cette conviction en cristallisant les inquiétudes franquistes, de même que les revendications territoriales du Maroc ; le sort des possessions africaines de l'Espagne semble lié au maintien de la France en Algérie et à la sauvegarde de son influence en Afrique subsaharienne²⁴. La crainte d'une insurrection liée à la subversion communiste explique le revirement phalangiste qui conduit Ramón Serrano Suñer à célébrer la France « *paladin de la cause européenne* » en Algérie²⁵.
- 24 Au plan bilatéral, le changement de république annoncé, vu avec faveur depuis Madrid, a concouru à accélérer la coopération marquée par plusieurs entrevues officielles : venu à Paris le 25 avril pour le Xème anniversaire de l'OECE, Fernando María Castiella accueille Louis Joxe à Saint-Sébastien le 11 août, est reçu par le général De Gaulle dès le 5 septembre – ce qui correspond à l'une des premières audiences accordées à un responsable étranger –, puis rencontre son homologue Maurice Couve de Murville à l'île des Faisans pour la célébration du tricentenaire de la paix des Pyrénées les 24-26 octobre. Comme le relève Guy de la Tournelle, la « *sympathie réciproque* » entre les deux chefs d'Etat s'est alors affermie²⁶ ; son successeur évoque pour sa part l'instauration par la France d'une « *politique de confiance* »²⁷.
- 25 Ce contexte a également favorisé la multiplication des marques d'une coopération espagnole esquissée au préalable : répression de la contrebande d'armes au profit du FLN depuis le printemps 1957, obstacles mis aux réunions du FLN dans la péninsule à partir de l'hiver suivant, compréhension de la position française lors du bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef... L'année 1958 apparaît comme une étape décisive, tandis que les contacts militaires établis en juillet 1956 débouchent sur une collaboration au Sahara occidental : suspension des livraisons d'armes à la Tunisie ; facilités données à la surveillance maritime française ; échange de listes de suspects ; fermeture de la délégation du FLN à Madrid... Si des personnalités algériennes continuent à se rendre occasionnellement dans la péninsule – comme Ferhat Abbas que le ministre rencontre discrètement en août²⁸ –, la surveillance policière y met un terme aux agissements nationalistes²⁹.
- 26 Aux Nations unies, lors des XIIème et XIIIème sessions, l'Espagne figure incontestablement avec l'Italie parmi les nations amies, plaidant vigoureusement la thèse de l'incompétence. Dans le premier cas, en consultation avec la délégation française, José Félix de Lequerica co-signa un projet de résolution latine en faveur d'une « *solution pacifique, démocratique et juste* » et vota contre le texte asiatique préconisant des négociations ; il fut également associé à la résolution de compromis adoptée à l'unanimité le 10 décembre 1957. Après cet « *appui... marqué* »³⁰, la déception n'est que plus vive fin 1958 devant son abstention, tant en commission qu'en Assemblée générale, sur le texte afro-asiatique reconnaissant le GPRA comme l'une des deux parties des négociations

recommandées ; avec son homologue cubain, il fut pourtant le seul des cinquante-sept intervenants du débat général à défendre nettement le point de vue français.

- 27 L'Italie ne fait pas partie des nombreuses délégations – au premier rang desquelles les Etats-Unis – dont la voix ainsi fait défaut. De la justification embarrassée du palais de Santa Cruz, l'ambassadeur retient trois données : la blessure d'amour-propre infligée en ne sollicitant plus un vote négatif, que le souvenir encore vif de l'ostracisme dans lequel la République française a longtemps tenu le franquisme contribue à expliquer ; l'effet d'entraînement de la prudente abstention américaine ; l'hésitation « *devant le risque de s'aliéner définitivement les sympathies arabes* »⁴².
- 28 Les diplomates français s'accordent pourtant à considérer qu'entre l'héritage tiers-mondiste – « *certaines habitudes de pensée et le désir de ménager, dans la mesure du possible, le monde arabe ainsi que les amitiés que l'Espagne peut y garder* »⁴³ – et la prise de conscience « *de la communauté des intérêts occidentaux en Afrique* »⁴⁴, la balance est inégale : les généraux Barroso – ministre des Armées – et Muñoz Grandes – capitaine général et commandant en chef – déclarent soutenir « *inconditionnellement* » la France dans sa lutte contre le FLN⁴⁵, Fernando María Castiella y voit un choix « *irréversible* »⁴⁶, le général Franco s'en fait le « *défenseur acharné* »⁴⁷ auprès des Américains – y compris le président Eisenhower – adeptes pour leur part d'une « *politique d'équilibre* »⁴⁸ en la matière.
- 29 Avec ce partenaire ibérique solidaire, mais difficile en raison de complexes anciens, d'incompatibilités idéologiques, la France gaullienne entend nouer des relations plus étroites, valorisant la communauté d'intérêts européens, méditerranéens et africains ; le changement de régime, qui lève l'hypothèque sentimentale laissée côté franquiste par la politique d'ostracisme tentée par la IV^{ème} République au lendemain de la seconde guerre mondiale, offre une conjoncture favorable, comme le montrent les rencontres officielles organisées dès août 1958.
- 30 Début 1960, l'ambassadeur Roland de Margerie exprime clairement l'objectif de conférer un sens politique à la concertation technique et militaire :
- « entre nos intérêts en Algérie comme dans le reste de l'Afrique et ceux de l'Espagne, la solidarité est évidente ; nous n'avons peut-être pas toujours fait ce qu'il fallait pour faciliter cette constatation à l'Espagne ; celle-ci a lutté souvent contre nous au Maroc ; elle en est venue maintenant, par ses propres démarches, aux mêmes conclusions que nous. Nous ne pouvons que souhaiter voir la coopération franco-espagnole, sous des formes et à des degrés divers, tantôt publiquement et tantôt de manière cachée, se maintenir et se resserrer devant les Nations unies, au Sahara occidental... enfin en tout ce qui peut rendre notre position meilleure en Algérie. Il paraît donc souhaitable que nous cherchions à tirer parti de cette similitude de vues et d'intérêts qui s'est établie, au cours de ces dernières années, entre l'Espagne et nous »⁴⁹.
- 31 La priorité algérienne justifie donc d'accorder à celle-ci une attention particulière, alternant satisfactions, mesures de pression et concessions.
- 32 L'insertion européenne et atlantique étant un objectif franquiste, la France a contribué à ce que l'Espagne soit admise comme membre associé de l'OECE en janvier 1958 ; Fernando María Castiella participe dorénavant à chaque conférence annuelle de l'institution. En novembre 1961, le chef de l'Etat et Maurice Couve de Murville saisissent cette occasion pour le rencontrer, et les communiqués soulignent de part et d'autre l'« *atmosphère générale de compréhension réciproque* »⁵⁰. Avant l'arrivée au pouvoir des techniciens de l'économie⁵¹, les représentants espagnols avaient également posé la question de l'entrée

dans le Pacte atlantique ; la nouvelle équipe a semblé différer cette ambition, privilégiant l'ancrage européen, mais le général De Gaulle n'en a pas moins levé le refus de principe français. Son soutien au projet d'intégration européenne est incontestable.

- 33 Au titre des gestes effectués pour encourager les nations amies à persister dans leur attitude favorable à l'ONU, en prévision de la XIV^{ème} session, la poursuite des contacts d'état-major au plus haut niveau est décidée à l'été 1959⁵² : la visite du général Noiret intervient finalement en avril 1960, après celles des généraux Bailly et Lorillot en octobre 1958 et avril 1959 ; fin janvier 1961, le général Muñoz Grandes est invité par Pierre Messmer pour accroître encore la coopération militaire. A New York, Armand Bérard entretient d'excellentes relations avec José Félix de Lequerica dont les fermes déclarations devant la première commission puis en séance plénière, fin 1959, reprennent à leur compte la thèse française : reconnaissance de « *l'œuvre magnifique* » accomplie en Algérie ; confiance au gouvernement français, dont le « *geste historique* » du 16 septembre en faveur de l'autodétermination est approuvé sans réserve ; refus de « *toute ingérence qui attiserait un feu en voie d'extinction* »⁵³.
- 34 Roland de Margerie est même intervenu à Madrid pour qu'une totale liberté d'action soit laissée au délégué espagnol en concertation avec la représentation française⁵⁴, et le refus auquel il s'est heurté a été assorti d'assurances formelles : « *ne craignez rien : nous savons quels sont nos intérêts, et ce sont les mêmes que les vôtres* »⁵⁵. L'Espagne fait partie des pays auprès desquels une pression insistante est effectuée avant l'Assemblée générale pour éviter qu'ils ne fléchissent⁵⁶ ; la crainte est en l'occurrence qu'assailie par les pays arabes elle ne soit tentée de « *jouer le rôle d'honnête courtier* » en cherchant à amender le projet afro-asiatique⁵⁷. Lors de scrutins serrés, marqués par plusieurs défections, ses deux votes hostiles ont finalement contribué au rejet d'un texte qui mentionnait « *deux parties* » et cautionnait donc, sans le nommer expressément, le GPRA comme interlocuteur ; aussi, pour l'en remercier, l'ambassadeur réclame quelques lignes de la main du ministre : « *les rapports personnels jouent ici un rôle considérable* »⁵⁸.
- 35 Les concessions acceptées au détriment de l'exil républicain constituent une contrepartie plus tangible. En juillet 1959, une note interne souligne que, certes, « *le gouvernement espagnol s'est toujours abstenu d'établir un lien entre les activités FLN qu'il réprime effectivement sur son territoire et celles déployées en France par les réfugiés politiques espagnols qui continuent à susciter de sa part maintes doléances. Il n'est cependant pas douteux qu'un certain parallélisme s'impose, dans son esprit, entre ces deux questions* »⁵⁹. Peu surprenante, puisque le contentieux républicain est l'objet d'une attention obsessionnelle du régime franquiste, qui l'a élevé au rang l'emblème des relations bilatérales et utilisé comme élément de chantage diplomatique récurrent, la « *valeur déterminante* » attachée à des gestes dans ce domaine n'est pas apparue d'emblée.
- 36 C'est en mai 1957 que le ministre des Affaires extérieures, après avoir fait cesser la campagne de presse anti-française dès sa prise de fonction, réclame et obtient en témoignage de bonne volonté un contrôle plus étroit sur les journaux républicains et la suppression d'émissions de la RTF en langue espagnole⁶⁰. La diplomatie française ne peut plus, pour sa part, jouer du levier marocain et doit donc fournir des contreparties pour que s'établisse « *un parallélisme dans l'action des deux gouvernements* »⁶¹ comme elle le souhaite. En septembre 1958, le rapprochement entre le GPRA nouvellement créé – dont Paris considère que ne sauraient être maintenues des relations confiantes avec un Etat qui le reconnaîtrait ou accorderait l'hospitalité à ses représentants – et les activités

républicaines dans l'hexagone est établi verbalement en réponse aux démarches françaises⁶⁶.

- 37 Il l'est formellement le 17 octobre lorsqu'une communication de Fernando María Castiella juge « le moment... venu d'examiner... les moyens propres à éliminer les obstacles qui entravent une collaboration normale et inéluctable dans le meilleur esprit de bon voisinage » et par conséquent d'« arriver à l'entente la plus complète... pour réprimer toutes espèce d'activités qui seraient nocives à l'un ou l'autre des deux gouvernements »⁶⁷. La demande d'audience du président du GPRA Ferhat Abbas, à la fin du mois suivant, puis surtout le voyage effectué par ce dernier à Barcelone à partir du 25 juillet 1959⁶⁸, permettent au ministre franquiste d'agiter la menace que représentent pour « son action pro-française » ses collègues « particulièrement sourcilleux » en matière républicaine⁶⁹. Dans l'intervalle, à l'occasion de la visite du général Lorillot en avril, le général Barroso s'était fait de manière pressante le porte-parole du Caudillo qui « demandait au général De Gaulle que la France cesse... de blesser l'Espagne et mette un terme aux activités déployées par les réfugiés sur son territoire »⁷⁰; ce « message verbal » a conduit un conseil ministériel restreint, le 23 mai, à interdire les manifestations publiques de réfugiés péninsulaires, à limiter leurs meetings, et à décider une coopération entre les services de la Sûreté afin de réprimer les activités à « caractère subversif à l'égard d'un pays voisin »⁷¹.
- 38 Alors que les manifestations d'amitié et de solidarité se multiplient de part et d'autre, le fossé creusé en 1960 entre la politique gaullienne en faveur de « l'Algérie algérienne » et les partisans de « l'Algérie française » brouille quelque peu les relations avec l'Espagne. Non seulement la péninsule est une terre d'accueil pour les activistes⁷², mais c'est à Madrid que l'OAS est créée début 1961 et qu'une branche de l'organisation se structure; les témoignages rendent compte de l'action clandestine de cette « poignée » d'hommes déterminés, une vingtaine, et évoquent la présence de forces de protection, trop « pressante » pour n'avoir pas été le signe d'une collaboration entre les deux pays⁷³. Le pouvoir franquiste pratique en effet une politique d'attente non dénuée d'ambiguïté.
- 39 D'un côté, il n'exige pas le respect des conditions posées à l'asile *de facto* – ni activité ou prise de position politiques, ni utilisation du territoire péninsulaire pour se rendre en Algérie – et offre des protections particulières à certains, dont le général Salan. Des appuis leur sont fournis par des membres du parti unique et de l'armée, par des personnalités comme Ramón Serrano Suñer, reflets de cette partie de l'opinion qui défend – à l'instar des « patriotes » français et du Portugal salazariste – la continuité territoriale et nationale en Afrique⁷⁴. De l'autre, « soucieux de sauvegarder de bonnes relations avec Paris », le gouvernement n'entend pas « porter officiellement atteinte à la politique algérienne » du général De Gaulle; aussi, quelle que soit sa sympathie pour une cause dont il se sent proche, les impératifs politiques l'amènent à « contenir sa pensée intime, sans aller jusqu'à empêcher que d'autres ne l'expriment par voie de presse »⁷⁵. Dans cette perspective, il semble que la première tendance lui ait fourni un moyen de ne pas s'engager tout en disposant d'une monnaie d'échange ultérieure avec le gouvernement français.
- 40 En septembre 1961, la tentative d'attentat contre le général De Gaulle lui permet de l'utiliser: il neutralise le branche espagnole de l'OAS en la plaçant en détention le 6 octobre, puis en l'assignant à résidence le 26; en parallèle, le 14, un conseil des ministres restreint limite fortement la liberté d'expression et les activités politiques de l'exil républicain. Au terme de sa mission dans la péninsule, fin mai 1962, l'ambassadeur

Roland de Margerie peut donc se réjouir que « *les menées...des activistes français* » y aient en fin de compte approfondi la solidarité bilatérale : celle-ci s'est exprimée dans « *une double action parallèle dont il restera peu de traces dans les dossiers, mais qui a donné lieu à de multiples et délicates démarches, a beaucoup fait pour diminuer le contentieux surtout psychologique qui subsistait entre Paris et Madrid* » et pour accroître la compréhension réciproque⁷¹.

- 41 L'exode vers la péninsule, au moment de l'indépendance de l'Algérie, fournit à celle-ci un nouveau terrain. En octobre 1962, les unités combattantes reconstituées à Saint-Sébastien sont refoulées vers Alicante. Fin janvier 1963, le ministre de l'Intérieur Roger Frey répond à l'invitation de son homologue Camilo Alonso Vega et obtient sa contribution active à « *la répression des complots activistes* »⁷² ; des contrôles policiers et administratifs sont opérés, des expulsions et des assignations décidées. Il est vrai que les meneurs « *irréductibles* » constituaient une charge encombrante pour le pouvoir qui obtient de nouvelles mesures de réciprocité à l'encontre de l'antifranquisme communiste et anarchiste. Surtout, avec la venue d'un ministre « *politique* », la République gaullienne affermie par les consultations électorales de 1962 lui accorde une indéniable satisfaction d'ordre international ; à cette occasion, la Marseillaise est jouée en Espagne pour la première fois depuis la guerre⁷³.
- 42 Au terme de cette analyse, il importe de revenir à la comparaison des lignes diplomatiques adoptées par la France à l'égard de l'Espagne et de l'Italie dans le contexte prégnant de la guerre d'Algérie. Certes toutes deux sont marquées par une vigilance particulière, liée à la rivalité traditionnelle dans l'aire méditerranéenne, bien que les politiques arabes respectives soient envisagées avec une égale condescendance. Mais plusieurs spécificités se dégagent dans le cas espagnol.
- 43 Tout d'abord une évolution souvent inversée : le régime franquiste se rallie peu ou prou à la position française en 1957, renonçant à une hostilité qui le distinguait parmi les pays occidentaux, alors même que la bataille d'Alger puis le bombardement de Sakiet Sidi Youssef dégradent considérablement l'image de la France au sein de ces derniers ; la représentation du FLN à Madrid est fermée en juin 1958, quand les autorités italiennes prennent contact avec le bureau de Rome dans une tentative de médiation ; les livraisons d'armes à la Tunisie sont stoppées en juillet, tandis que les autorités alliées se montrent moins fermes. Le gouvernement ibérique est par ailleurs l'un des rares à être convaincu par l'argumentation assimilant lutte contre le FLN et résistance à l'expansionnisme soviétique, à faire sienne la conception d'une Algérie « *province française* ».
- 44 Enfin, au contraire du partenaire atlantique et européen qu'est l'Italie, l'Espagne apporte un soutien conditionnel qu'elle explique par sa situation d'« *amie de la France* » sans être liée par une « *alliance* »⁷⁴, d'où un constant marchandage qui lève le contentieux pendant ; paradoxalement, la guerre d'Algérie scelle la réconciliation bilatérale.

NOTES

1. - S. Mourlane, « La guerre d'Algérie dans les relations franco-italiennes (1958-1962) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 217, 2005.
2. - J.-F. Daguzan, « La politique extérieure du franquisme (1944-1976). Une pratique à usage interne ». *Mélanges de la Casa de Velásquez*, tome XXIV, Paris, de Boccard et Madrid, Casa de Velásquez, 1988.
3. - A. Dulphy, *La politique de la France à l'égard de l'Espagne de 1945 à 1955. Entre idéologie et réalisme*, Paris, ministère des Affaires étrangères, collection Diplomatie et histoire, 2002.
4. - Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE), série Europe 1944-1970, sous-série Espagne, dossier 116. Article d'O. Jimenez dans *El Alcazar*, le 1^{er} janvier 1954, f. 86-87.
5. - Les autorités en veulent pour preuve le fait d'avoir rassemblé les voix des pays latino-américains et arabes lors de sa candidature malheureuse à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité fin 1956 (AMAE, série Europe..., dossier 132. De l'ambassadeur G. de la Tournelle à la direction d'Europe (DE), le 27 décembre 1956, f. 132-136).
6. - AMAE, série Europe..., dossier 241. Note de la sous-direction d'Europe méridionale (SDEM), le 16 août 1957, F. 78-80.
7. - AMAE, série Europe..., dossier 232. De G. de la Tournelle à la DE, le 12 février 1957, f. 156-161.
8. - AMAE, série Europe..., dossier 116. De G. de la Tournelle à la DE, le 22 mars 1955.
9. - AMAE, série Europe..., dossier 117. De G. de la Tournelle à la DE, le 28 décembre 1955, f. 412-413.
10. - *Ibid.* De G. de la Tournelle à la DE, le 4 octobre 1955, f. 240-243.
11. - M. Otejo, *L'Algérie dans les relations franco-espagnoles*, mémoire de DEA présenté en 1996, IEP.
12. - AMAE, série Europe..., dossier 241. Note de la SDEM, le 16 août 1957, F. 78-80.
13. - AMAE, série Europe..., dossier 158. De G. de la Tournelle à la DE, le 21 novembre 1955, f. 207.
14. - AMAE, série Afrique-Levant 1944-1959, sous-série Algérie, dossier 46. Du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères M. Faure à Madrid, le 15 mai 1956.
15. - AMAE, série Europe..., dossier 236. De G. de la Tournelle à la DE, le 19 novembre 1956, f. 11-18.
16. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De Madrid le 18 décembre 1956, f. 26-28.
17. - AMAE, série Europe..., dossier 232. De G. de la Tournelle à la DE, le 22 février 1957, f. 164-165.
18. - AMAE, série Europe..., dossier 242, le 24 décembre 1956, f. 20. Tel est le jugement porté par la représentation diplomatique française sur l'ancien commandant de la Division bleue : « bien qu'il ne fût pas prédisposé par son passé à ce rôle, M. Muñoz Grandes se faisait depuis plusieurs mois l'avocat des thèses françaises auprès du conseil des ministres, assurant que nos positions en Afrique du nord étaient essentielles à la sécurité de l'Europe, que l'Espagne était par conséquent intéressée à leur sauvegarde, que l'aventure marocaine aurait pu être évitée si une entente avait été établie entre l'Espagne et la France, et regrettant qu'elle n'ait pas été recherchée par son pays ».

19. - L'ensemble de la question algérienne à l'ONU est traité par M.-C. Smouts, *La France à l'ONU. Premiers rôles et second rang*, Paris, Presses de la FNSP, 1979.
20. - AMAE, série Afrique-Levant..., dossier 30. De G. de la Tournelle, le 25 mai 1956.
21. - AMAE, série Nations unies et organisations internationales (NUOI), dossier 548, le 7 juin 1956.
22. - AMAE, série Europe..., dossier 236. De G. de la Tournelle à la DE, le 29 novembre 1956, f. 119-121.
23. - AMAE, série Afrique-Levant..., dossier 34. De New-York, le 19 février 1957.
24. - *Ibid.*, le 6 février 1957.
25. - AMAE, série NUOI, dossier 552. De G. de la Tournelle, le 2 février 1957.
26. - AMAE, série Europe..., dossier 242. Du conseiller d'ambassade G. Clauzel à la DE, le 30 décembre 1957, f. 83-85.
27. - *Ibid.* Note de la SDEM, le 8 août 1958, f. 104-109.
28. - AMAE, AMAE, série Europe..., dossier 241. De la DGAP, service de liaison avec l'Algérie (H. Langlais) avec le ministre résidant, le 2 avril 1957, f. 57-59.
29. - Le voyage de F. M. Castiella en Egypte inspire ces commentaires à G. de la Tournelle, le 31 janvier 1959, par comparaison avec la tournée faite au Proche-Orient par son prédécesseur en 1952 (*Ibid.*, f. 135-138).
30. - *Ibid.* De R. de Margerie à la DE, le 18 décembre 1959, f. 155-164.
31. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De G. Clauzel à la DE, le 9 mai 1958, f. 92.
32. - S. El Mechat, *Les Etats-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance 1945-1962*, Paris, Editions L'Harmattan, 1996, p. 187.
33. - AMAE, série Europe..., dossier 242. Note de la SDEM, le 8 août 1958. Ces déclarations ont été faites l'une en avril, l'autre en mai.
34. - AMAE, série Mission de liaison pour les affaires algériennes (MLA), dossier 23, le 19 octobre 1959, f. 91.
35. - C'est ce que le général Barroso indique à l'ambassadeur d'Italie comme le précise G. de la Tournelle à la DE, le 25 août 1958 (AMAE, série Europe..., dossier 241, f. 114).
36. - La formule est employée dans un article d'ABC (*Ibid.* De R. de Margerie à la DE, le 11 février 1960, f. 167-174).
37. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De G. de la Tournelle à la DE, le 16 janvier 1959, f. 123-130.
38. - *Ibid.* De R. de Margerie à la DE, le 29 août 1960, f. 290-292.
39. - AMAE, série MLA, dossier 23. De G. de la Tournelle à la direction générale des Affaires marocaines et tunisiennes (DGAMT), le 6 octobre 1958, f. 4-5.
40. - AMAE, MLA, le 17 juin 1959, f. 44.
41. - Tel était l'engagement pris par F.M. Castiella lors d'une conversation avec G. de la Tournelle (AMAE, série NUOI, dossier 556, le 18 septembre 1957).
42. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De G. de la Tournelle à la DE, le 16 janvier 1959, f. 123-130.
43. - *Ibid.* De R. de Margerie à la DE, le 14 janvier 1960, f. 164-185.
44. - *Ibid.* Fiche du 1^{er} janvier 1964.
45. - Propos tenus au général Lorillot (*Ibid.* Note de la SDEM, le 17 avril 1959, f. 219-221).
46. - AMAE, série Europe..., dossier 241, le 24 novembre 1958, f. 131.
47. - Tels sont les propos tenu par le ministre des Armées recevant le 17 août 1960 le capitaine de vaisseau Leost, attaché militaire à Madrid (AMAE, série Europe..., dossier 242. Note très secrète).

48. - S. El Mechat, *Les Etats-Unis et l'Algérie*, op. cit., p. 232.
49. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De R. de Margerie à la DE, le 14 janvier 1960, f. 164-185.
50. - AMAE, série Europe..., dossier 351. De R. de Margerie au cabinet du ministre, le 20 novembre 1961. La citation est extraite des comptes rendus de la presse espagnole.
51. - Telle est la condition posée par A. M. Artajo à l'ambassadeur portugais, fin mai 1956, puis par l'ambassadeur espagnol aux USA à son collègue Hervé Alphand début janvier 1957, au moment de la session de l'ONU (AMAE, série Afrique-Levant..., dossiers 30 et 33).
52. - AMAE, série NUOI, dossier 565, le 20 août 1959.
53. - AMAE, série Afrique-Levant..., dossier 38, le 2 décembre 1959.
54. - AMAE, série NUOI, dossier 562. D'A. Bérard, le 25 novembre 1959.
55. - AMAE, série NUOI, dossier 565. De R. de Margerie, le 29 novembre 1959.
56. - AMAE, série NUOI, dossier 562. D'A. Bérard, le 3 décembre 1959.
57. - AMAE, série NUOI, dossier 565. De R. de Margerie, le 4 décembre 1959.
58. - AMAE, série Afrique-Levant..., dossier 38. De R. de Margerie, le 14 décembre 1959.
59. - AMAE, série Europe..., dossier 241. Note de la SDEM, le 17 juillet 1959, f. 142-143.
60. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De G. de la Tournelle à la DE, le 9 mai 1957, f. 50-52, et note de la SDEM, le 8 août 1958, f. 104-109.
61. - *Ibid.* Note de la SDEM, le 8 août 1958, f. 104-109.
62. - AMAE, série Afrique-Levant..., dossier 25. De Madrid, les 22 et 24 septembre 1958.
63. - AMAE, série MLA, dossier 23, f. 8.
64. - AMAE, série NUOI, dossier 565. Nombreux documents.
65. - AMAE, série Europe..., dossier 242. De G. de la Tournelle, le 27 novembre 1958, f. 120.
66. - *Ibid.* Note de la SDEM, le 17 avril 1959, f. 219-221.
67. - *Ibid.* De la SDEM à l'Etat-major général de la Défense nationale dépendant du Premier ministre, le 30 novembre 1959, f. 314-316.
68. - Une première approche est fournie par A. Dulphy, « Les exilés français en Espagne depuis la seconde guerre mondiale : des vaincus de la Libération aux combattants de l'Algérie française 1944-1970 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, juillet-septembre 1992, n° 67.
69. - Ainsi Antoine Argoud, *La décadence, l'imposture et la tragédie* (Paris : Fayard, 1974), et Jean Ferrandi, *600 jours avec Salan et l'OAS* (Paris : Fayard, 1969).
70. - Tel est le sens de l'article intitulé « Défection de l'Europe » publié par R. Serrano Suñer dans *ABC* le 13 novembre 1960 (AMAE, série Europe..., dossier 241, f. 192-199).
71. - *Ibid.* De R. de Margerie à la DE, le 15 novembre 1960, f. 192-199.
72. - AMAE, série Europe..., dossier 381. De R. de Margerie à la DE, compte rendu de mission le 29 mai 1962.
73. - AMAE..., dossier 351, le 4 février 1963, f. 78-79.
74. - AMAE, série Europe..., dossier 351. De l'ambassadeur A. du Chayla à la DE, le 4 février 1963, f. 78-89.
75. - Comme le palais de Santa Cruz l'a spécifié lors du voyage de F. Abbas du 22 au 24 novembre 1958, selon les informations transmises par l'ambassade d'Italie en Espagne (AMAE, série MLA, dossier 23, f. 19-20).

RÉSUMÉS

Comparer le retentissement de la guerre d'Algérie dans les relations de la France avec l'Espagne et l'Italie conduit à dégager une chronologie particulière dans le cas espagnol. Après avoir fait preuve d'une hostilité qui le distinguait des pays occidentaux, sur fond de rivalité des politiques arabes et de crise marocaine, le régime franquiste se rapproche de la position française en 1957, alors même que la pression internationale s'accroît ; il apporte toutefois un soutien conditionnel, d'où un constant marchandage qui lève le contentieux pendant. Paradoxalement, la guerre d'Algérie scelle ainsi la réconciliation bilatérale.

A comparative study of the impact of the Algerian war on the relations of France with Spain and Italy brings a special chronology in the Spanish case to light. First, with the rivalry between Arab politics and the Moroccan crisis behind, the franquist power shows an hostility that distinguishes it from the Occidental countries. Then the regime comes close to French position in 1957, while the international pressure grows ; its support is conditional however, and always accompanied by bargaining which removes the pending disputes. Paradoxically, the Algerian war leads to a bilateral reconciliation.

INDEX

Mots-clés : décolonisation, diplomatie, guerre, possessions coloniales, solidarité occidentale

AUTEUR

ANNE DULPHY

Ecole polytechnique / IEP de Paris